

Région
Provence
Alpes Côte d'Azur



DIRECTION
DEPARTEMENTALE DES
AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES
DES HAUTES-ALPES

Confidenciel
copie à tous

S

GAP le, 10 MAI 2005
Le Directeur
de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

à

Dr Gérard MASSE
Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale
5 avenue d'Italie
75013 PARIS

Service : DIRECTION

Persone chargée du dossier : Philippe FERRARI

Téléphone : 04 92 52 54 52

Mél : dd05-direction@sante.gouv.fr

Télécopie : 04 92 53 78 26

Cité Administrative Desmichels

BP 157 - 05004 GAP CEDEX

OBJET : Situation du centre hospitalier de LARAGNE (Hautes Alpes).

P.J. : 4

Des dysfonctionnements répétés au sein du centre hospitalier de LARAGNE m'ont conduit à soumettre cet établissement à l'examen d'une mission d'enquête.

Compte tenu des blocages manifestes dans le fonctionnement des instances, des tensions importantes entre la direction générale et la communauté médicale, ainsi que de la survenue d'épisodes mettant en question la sécurité des patients et des personnels, il m'est apparu en effet souhaitable de réaliser une observation complète de la gestion, du fonctionnement institutionnel et de la prise en charge médicale.

Le rapport définitif de la mission d'enquête devrait être produit courant mai.

D'ores et déjà et ainsi que le directeur de la DDASS a eu l'occasion de l'indiquer téléphoniquement à l'une de vos collaboratrices (Mme Festa), les préconisations de la mission d'enquête mettront notamment l'accent sur la nécessité pour cet établissement d'engager une réflexion de fond sur ses missions au regard des besoins et des orientations de la planification.

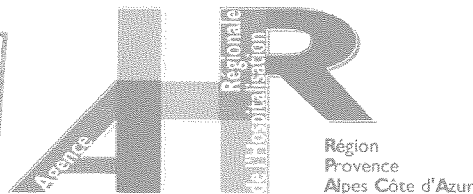
Je précise à cet égard que le centre hospitalier de LARAGNE ne dispose pas de projet d'établissement en dépit de tentatives «avortées» depuis 1999.

Pour autant et compte tenu des clivages actuels, il me semble évident que cette réflexion ne pourra s'engager sans un appui extérieur. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais vivement que la MNASM puisse intervenir au sein de cet établissement.

Si vous en étiez d'accord, les services de la DDASS pourraient se mettre en rapport avec vos équipes afin de préciser les modalités de cette intervention, qui pourrait se dérouler à l'automne (après la restitution de la mission d'enquête).

Le Directeur,


Christian DUTREIL



DIRECTION
DEPARTEMENTALE DES
AFFAIRES
SANITAIRES ET
SOCIALES DES HAUTES-ALPES

GAP le, 29 JUIL 2005

Le Directeur
de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

à

Monsieur le Docteur Gérard MASSE
Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale
5, avenue d'Italie

75013 PARIS

Service : **Direction**

Personne chargée du dossier : **Mr. FERRARI**

Téléphone : 04.92.52.54.52.

Mél : dd05-direction@sante.gouv.fr

Fax : 04 92 53 78 26

Centre Administratif Desmichels – BP 157
05004 GAP CEDEX

OBJET : Votre intervention au sein du Centre Hospitalier de Laragne.

Mes services de la D.D.A.S.S. ont tenu, avec vous-même, une séance de travail le 06 juillet 2005 au cours de laquelle vous avez défini les modalités de votre intervention.

J'ai pris bonne note du double objectif poursuivi :

- d'une part, apporter au centre hospitalier de Laragne les éléments d'élaboration du projet médical et du projet d'établissement,
- d'autre part, proposer toute évolution utile du dispositif départemental de santé mentale.

Cette mission vous conduira à intervenir tant au sein du centre hospitalier de Laragne qu'auprès des équipes du centre hospitalier de Briançon, ce dernier animant le secteur de psychiatrie adultes.

Par ailleurs, je vous confirme que la D.D.A.S.S. sera à vos côtés dans l'animation des tables rondes départementales relatives aux thématiques suivantes :

- psychiatrie et personnes âgées,
- psychiatrie et personnes handicapées,
- psychiatrie et exclusion sociale,
- psychiatrie et urgences/liaison,
- pédopsychiatrie/problématique des adolescents.

Le Directeur
de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation,


Christian DUTREIL.